

## APPEL A CANDIDATURE sur les **MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ASSOCIATIFS** à destination des **TETES DE RESEAU HDF**

**Action de sensibilisation et de formation des réseaux d'accompagnement à la vie associative des Hauts de France, notamment à destination des acteurs du secteur Jeunesse et Education populaire, sur la question des modèles socio-économiques**

Juin 2021

### Contexte et présentation du projet MSE Hauts-de-France

Dans un environnement complexe d'augmentation et de complexification des besoins, de raréfaction et de transformation des ressources et d'instabilité réglementaire, les acteurs du secteur associatif sont confrontés à la nécessité de questionner leur modèle socio-économique (MSE). En manque de compétences et de ressources et en difficulté pour valoriser leurs actions sociales, les associations ont besoin de s'appuyer sur des dispositifs robustes et pertinents pour adresser le sujet.

Face à cet enjeu national, le Fonjep, en lien avec le Crajep, porte depuis plusieurs années un projet pour accompagner les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans l'évolution de leur MSE. Celui-ci l'a mené à la rencontre de la région Hauts-de-France, qui a constitué un collectif d'acteurs du territoire actifs sur la thématique. Ce comité est constitué de représentants du CRAJEP, de la délégation régionale Fonjep, du Mouvement Associatif, du Conseil régional, de la DRAJES.

Dans un souci permanent de répondre aux besoins des acteurs du territoire en s'appuyant sur des entretiens avec les acteurs cibles, et en tenant compte des nombreuses ressources existantes sur le sujet via une cartographie des actions existantes, ce comité a ainsi élaboré, avec l'appui de l'ADASI<sup>1</sup>, une action de sensibilisation et de formation des réseaux territoriaux aux MSE, qui sera coordonnée par la Fédération des Centres Sociaux NPdC, autour de trois axes :

- **Acculturer au sujet des MSE**, dont l'enjeu est de mobiliser les acteurs du territoire sur le sujet et de mettre à leur disposition un premier socle de connaissances. Cet axe s'adressera dans un premier temps à 35 Piva+, 5 DLA et 15 têtes de réseau du territoire.
- **Amorcer la montée en compétences**, qui vise à former et outiller les têtes de réseau au questionnement du MSE au travers d'une mise en pratique sur leur propre modèle. Cet axe s'adressera dans un premier temps à 8 à 9 têtes de réseau du territoire dont 5 à 6 têtes de réseau de jeunesse et d'éducation populaire.
- **Lancer une dynamique d'échanges et de capitalisation sur le territoire**, pour favoriser l'émergence d'une communauté apprenante sur le sujet et faire vivre la thématique sur le territoire.

### Focus sur le parcours de montée en compétence à destination des têtes de réseau

L'axe « Amorcer la montée en compétences » du dispositif s'adresse à 8 ou 9 têtes de réseau du territoire (dont 5 à 6 têtes de réseau JEP) qui s'engageront dans **un parcours d'expérience collectif** dans l'objectif de **monter en compétence sur le sujet des MSE**.

Via une mise en pratique d'une méthodologie et d'un outillage adaptés, l'enjeu est de permettre à ces têtes de réseau de prendre en main concrètement le sujet de leur MSE et ainsi d'**en tirer un bénéfice pour leur propre structure** d'une part, et d'autre part d'avoir la capacité d'**accompagner leurs membres** dans leurs questionnements en matière de modèles socio-économiques.

<sup>1</sup> Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation des projets d'intérêt général - Acteur de R&D sur les questions de conseil en stratégie dédié au monde associatif d'intérêt général

### Le parcours envisagé se structurera en alternant

- **Des temps collectifs animés par l'ADASI comprenant :**
  1. Un webinaire de mise en mouvement de 2h en septembre 2021 destiné à permettre aux participants de s'acculturer au sujet des MSE afin de partager un premier vocabulaire commun et à prendre en main un outil d'auto-diagnostic ;
  2. Un séminaire collectif de partage d'une journée en présentiel (si le contexte sanitaire le permet) en octobre 2021 pour partager les états des lieux de chacun et échanger autour des problématiques rencontrées et des actions mises en œuvre pour y faire face dans une optique d'échange de pratiques ;
  3. Deux ateliers collectifs d'une demi-journée (novembre et décembre 2021) pour affiner la prise en main de l'outillage, échanger sur les pistes d'évolution, travailler sur un cas pratique d'analyse de modèle socio-économique d'un de ses membres.
  4. Un temps de bilan du parcours en janvier 2022 destiné à échanger sur le chemin parcouru par chacun à l'occasion du parcours, à évoquer les apports et les manques dans la méthodologie proposée et à exprimer les suites attendues par chacun.
- **Des travaux individuels** entre les temps collectifs entre les sessions. Les têtes de réseau pourront choisir les modalités qui leur conviennent pour instruire les travaux individuels : implication limitée au binôme, élaboration collective avec les salariés de la structure ou les membres.

### Profil des personnes bénéficiaires du parcours :

- Salarié **en situation de responsabilités** dans sa tête de réseau et **confronté au sujet du MSE** de son association au travers de ses fonctions (et idéalement un binôme administrateur / salarié)
- Temps estimé de mobilisation par personne : environ 5 jours

### Calendrier prévisionnel (susceptible d'être modifié) :

1. Webinaire de lancement : 16 septembre de 11h à 12h30 ou le 22 septembre de 11h à 12h30
2. Séminaire : 18 ou 19 octobre
3. Atelier collectif 2 : novembre 2021
4. Atelier collectif 3 : décembre 2021
5. Bilan : janvier 2022

*Si vous êtes intéressé par le parcours présenté ci-dessus, merci d'indiquer par mail avant le **vendredi 2 juillet à 18h**, à **Stéphane DEPOILLY**, directeur du Crajep ([stephane.depoilly@crajepdf.org](mailto:stephane.depoilly@crajepdf.org)), votre souhait d'en bénéficier et de préciser :*

- *Les objectifs visés dans votre participation au dispositif,*
- *Le niveau de maturité de votre structure sur le sujet des MSE (démarches menées auparavant),*
- *La fonction des personnes qui constitueront le binôme de travail,*
- *Toute autre information jugée utile pour préciser la situation de la tête de réseau candidate.*

***Point d'attention** : il est demandé un engagement pour la participation à l'ensemble du parcours. Une charte d'engagement réciproque sera à faire viser par les personnes responsables des têtes de réseau.*